Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 56 (1920)

Heft: 49

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LVIme ANNÉE

N° 49
Série B

LAUSANNE
4 Décembre 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique neuchâteloise. — Divers. — Bibliographie. — Pensées.* — PARTIE PRATIQUE : *Orthographe et vocabulaire pour le degré inférieur, V. — Dessin : La composition décorative au degré inférieur. — L'expérimentation scientifique à l'école primaire : Les couleurs complémentaires. — Leçon de choses : Le pétrole et la lampe à pétrole. — Examens des écoles secondaires rurales du Canton de Genève.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Traitements. — La dernière chronique de l'Educateur a pu reproduire une partie de l'Exposé des motifs accompagnant le projet de loi revisant les traitements du corps enseignant primaire. Ce fragment, inspiré d'une réelle compréhension des besoins des éducateurs de notre jeunesse vaudoise, pouvait justifier bien des espoirs chez nos collègues ; mais nous avons vu les nombreuses restrictions que le projet apportait aux chiffres proposés.

Voici comment le projet du Conseil d'Etat motivait l'établissement d'un sous-minimum dans les traitements des trois premières années :

« Il faut reconnaître que quelques jeunes membres du personnel enseignant, après l'effort qu'ils ont fait pour obtenir leur brevet, se croient arrivés au but et ne se développent plus. Ils ne montrent pas toujours, dans l'accomplissement de leur tâche, la régularité et le zèle que nous serions en droit d'attendre d'eux. Ces jeunes gens ont besoin d'un garde à vous, d'un stimulant que la loi actuelle ne prévoit pas et qu'il est nécessaire de créer. Certains cantons ont institué une période de stage durant laquelle l'instituteur ne touche qu'une faible rémunération. Sans doute, un stage en règle présenterait de sérieux avantages et cette question mérite d'être étudiée attentivement ; en attendant, la mesure que nous proposons en tiendrait lieu à beaucoup d'égards. MM. les inspecteurs suivraient de près ces nouvelles recrues, ils les soutiendraient, ils les stimuleraient. Mais leurs avis courraient le risque d'être méconnus ou dédaignés, s'ils n'étaient accompagnés d'aucune sanction. Au cas où, décidément, un instituteur se montrerait par trop négligent, paresseux ou récalcitrant, il s'exposerait à voir retarder d'un ou deux ans, le moment où il pourrait toucher 500 fr. de plus. Nous ajouterons qu'au début de sa carrière (19 ans), il vaut mieux que l'instituteur

ne dispose pas d'un traitement trop élevé, qui pourrait l'inciter à des habitudes de dépenses auxquelles il sera dur de renoncer quand viendront les charges de famille. Il va sans dire que toutes les mesures seront prises pour éviter tout arbitraire dans cette décision. »

Ce passage de l'« exposé », ainsi que l'établissement des primes, ont provoqué dans toutes notre corporation des protestations indignées.

Nous avons dit que le Comité central s'efforcerait de faire modifier le projet. Voici les résultats auxquels il est arrivé : la Commission, dont nous nous plaisons à reconnaître la bienveillance, propose au Grand Conseil ce qui suit :

1° Les traitements minima resteront fixés pour les instituteurs, institutrices et maîtresses d'écoles enfantines respectivement à 4000, 3500 et 3000 fr.

2° La période de stage est réduite à 1 an.

3° Pendant ce temps, les traitements seront de 3750, 3250 et 2750 fr.

4° Les augmentations pour années de service commenceront après 3 ans, y compris l'année de stage (au lieu de 6).

Elles seront les suivantes :

Augmentations	pour Instituteurs	Institutrices	Maîtresses d'écoles enfantines
après 3 ans	fr. 400	fr. 250	fr. 160
» 6 »	» 800	» 500	» 320
» 9 »	» 1200	» 750	» 480
» 12 »	» 1600	» 1000	» 640
» 15 »	» 2000	» 1250	» 800
» 18 »	» 2500	» 1500	» 1000

5° Les primes d'encouragement sont supprimées.

Ce projet présente sur le précédent une grosse amélioration. Les traitements ont été sensiblement augmentés dans les premières années ; mais à partir de 18 ans de service, il n'y a aucun changement. Le Comité avait demandé qu'on remplaçât la prime par une nouvelle augmentation ; il avait aussi appuyé les revendications des institutrices qui désiraient une élévation, si petite fût-elle, de leur traitement minimum qui ne tient pas suffisamment compte de leurs quatre années d'étude. Il y avait aussi quelque chose à faire pour nos collègues dames « chefs de famille ».

Dans son assemblée du 24 novembre, le Comité central a pris connaissance du projet de la Commission. Après une longue discussion, considérant :

1° qu'en plusieurs points le projet ne répond pas suffisamment aux vœux du corps enseignant.

2° Que nos collègues demandent à être renseignés :

décide de convoquer pour le dimanche 28 novembre, à 3 heures, à Lausanne, une assemblée générale des membres de la S. P. V. J. T.

Assemblée générale. — Ce fut une belle assemblée, d'une magnifique tenue, que celle du 28 novembre, à la Maison du Peuple. Les instituteurs et institutrices vaudois s'y sont rencontrés au nombre d'environ un millier. L'assemblée, magistralement présidée par M. Chantrens, de Montreux, a entendu un rapport de M. Grec sur l'activité du Comité central dans la question des traitements. Ce rapport a été approuvé et la résolution ci-dessous, présentée par M. Ramuz, de Grandvaux, a été adoptée à l'unanimité. La discussion fut des plus dignes et fait honneur au corps enseignant vaudois.

La cotisation pour 1921 a été fixée à fr. 20, y compris l'abonnement au Bulletin.

Les noms des élus au Comité central de la Romande seront publiés dans la prochaine chronique.

Voici le texte de la résolution adoptée :

Les instituteurs et institutrices vaudois, membres de la S. P. V., réunis à Lausanne, le 28 novembre 1920, en assemblée générale,

Saluent respectueusement le Grand Conseil du Canton de Vaud,

l'informent que le projet de loi déposé par le Conseil d'Etat sur les traitements du corps enseignant primaire ne les satisfait en aucune façon, malgré les améliorations proposées par la Commission.

Considérant :

a) *Que leurs revendications économiques ont été clairement résumées dans les pages 95, 96 et 97 de l'Etude préliminaire en vue de la revision de la Loi sur l'Instruction publique primaire, ouvrage dont ils ont fait tenir un exemplaire à chaque député;*

b) *qu'ils se débattent dans des difficultés financières qui vont en empirant ;*

c) *que leurs demandes ne vous ont été présentées qu'après mûres réflexions et une étude approfondie de leurs budgets;*

d) *que l'adoption pure et simple de leurs propositions est seule capable de les rassurer complètement sur l'avenir de l'Ecole vaudoise et sur celui de leurs familles ;*

e) *que pour des raisons d'opportunité, ils se rallieraient aux chiffres suivants présentés par leur Comité, soit :*

Instituteurs primaires supérieurs,	*fr. 4800*	*fr. 7800*
Instituteurs,	» *4000*	» *7000*
Institutrices,	» *3600*	» *5400*
Frœbeliennes,	» *3000*	» *4200*

Maîtresses d'ouvrages, fr. 120 l'heure année, les maxima étant atteints au bout de 20 ans sans restriction aucune;

f) *que ces chiffres constituent un minimum au-dessous duquel ils ne pourraient se déclarer satisfaits.*

Le prient de faire le geste nécessaire qui sera celui de la plus stricte justice et d'un patriotisme clairvoyant. J. T.

La décision. — Dans sa séance de mardi, le Grand Conseil vaudois a voté les propositions de la commission à une très forte majorité. Pour le corps enseignant secondaire, il a rétabli l'augmentation extraordinaire (dite prime d'encouragement), celle-ci n'ayant pas été combattue par le Comité des maîtres secondaires vaudois.

† **Alfred Roulet.** — Le 5 octobre est décédé à Lausanne, où il s'était retiré, M. Alfred Roulet, ancien instituteur. Né à Missy, sa commune d'origine, le 4 avril 1865, Alfred Roulet avait obtenu en 1885 son brevet pour l'enseignement primaire. Pendant deux ans, dès le 1er novembre 1884, il enseigna, à titre provisoire, à Monnaz, près Morges ; puis, pendant six ans, dès le 1er novembre 1886, à Sugnens, et, enfin, pendant vingt-six ans, à Payerne, dès le 21 octobre 892 au 31 octobre 1918, date à laquelle il prit une retraite méritée après trente-quatre années d'enseignement.

Alfred Roulet possédait une solide instruction et l'art d'intéresser ses élèves. Simple, modeste, bienveillant, toujours prêt à rendre service, il avait laissé à Payerne le souvenir d'un maître consciencieux autant que dévoué, d'un collègue aimable, d'un citoyen s'intéressant à la chose publique ; il avait pris une large part à la vie locale de Payerne.

Les autorités scolaires de Payerne et ses collègues du corps enseignant ont tenu à accompagner Alfred Roulet à sa dernière demeure. Au Crématoire de Montoie, M. F. Ney, directeur des écoles de Payerne, a retracé la carrière du défunt. Il a dit le dernier adieu à Alfred Roulet, qui fut un bon maître, un collègue dévoué, un citoyen utile. A tous ceux qui l'ont connu et qui ont su l'apprécier il laisse le souvenir impérissable d'un homme de valeur. H. M.

CHRONIQUE GENEVOISE

Carnet psychologique. — Le nouveau groupement dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, l'*Union sociale*, a constitué dans son sein une Commission pédagogique, qui a formulé, il y a quelques mois, des projets de réforme scolaire, dont la presse a reproduit les lignes générales. L'un de ses desiderata visait l'établissement d'un carnet psychologique d'écolier. Dans deux séances tenues récemment, la Commission a étudié cette question d'une manière approfondie. Outre M. Jules Dubois, qui présidait, et M. E. Duvillard, qui a présenté et commenté les projets élaborés par une sous-commission, de nombreux membres prirent part à la discussion, entre autres Mlles Annevelle et Blanc, MM. Bovet, Claparède, Démolis, Dottrens, Gielly, Hochstaetter, Joray, Junet-Moser, Malche, Paul Mercier, André Oltramare, Wiblé et Rosier. Le carnet à établir doit, cette année, servir aussi bien à permettre de désigner les élèves les plus distingués qui pourront bénéficier des subsides de la fondation « Pour l'Avenir », qu'à faciliter l'œuvre de l'orientation professionnelle. Plus tard, une distinction sera peut-être faite à cet égard et il y aura probablement deux questionnaires séparés.

Voici le projet de *Carnet psychologique individuel* qui a été adopté par la Commission :

I. *Goûts et intérêts.*

1. Quels goûts et quels intérêts particuliers l'enfant manifeste-t-il en classe ? Comment les manifeste-t-il ?

2. Connaissez-vous certains goûts ou intérêts manifestés par l'enfant, à un degré particulier, en dehors de la classe (jeux, lectures, collections, occupations manuelles) ? Comment les connaissez-vous ?

3. Dans quel genre de travail scolaire l'enfant réussit-il le mieux ?

II. *Aptitudes.*

4. Avez-vous constaté dans un domaine quelconque (activité manuelle, musique, dessin, mathématiques, expression littéraire) des *aptitudes remarquables* chez l'élève ?

Ces aptitudes sont-elles, à votre connaissance, naturelles chez l'enfant ou sont-elles surtout le résultat d'un travail imposé par la famille ?

III. *Caractère de l'activité intellectuelle.*

5. L'enfant manifeste-t-il, à un degré particulier :

a) de la rapidité de compréhension ?

b) de la mémoire (rapidité de mémorisation ; persistance des souvenirs ; lequel des deux ou tous les deux) ?

c) de la puissance d'attention (concentration, persistance de l'attention) ?

d) de l'originalité et de la personnalité dans l'expression des idées (exemples concrets) ?

e) de la facilité au raisonnement ?

f) de l'originalité dans l'imagination (esprit d'invention) ?

g) de l'endurance (absence apparente de fatigue) ?

IV. *Traits de caractère.*

6. Quels sont les traits de caractère essentiels de l'élève (par exemple : esprit d'initiative, indépendance de caractère, décision, persévérance, franchise, bonne humeur, égalité de l'humeur, enthousiasme, désintéressement, esprit d'entr'aide).

N.B. 1. Les réponses aux quatre premières séries de questions seront, autant que possible, illustrées et justifiées par des exemples.

2. Les réponses doivent être formulées de manière à ne pas pouvoir nuire à l'enfant (défauts moraux).

* * *

Tel est le projet qui sera présenté au Département de l'Instruction publique de Genève. La Commission a émis le vœu que le carnet psychologique soit tout d'abord établi pour les classes supérieures de l'école primaire et pour les classes inférieures du Collège, de l'Ecole professionnelle, de l'Ecole secondaire des jeunes filles et de l'Ecole ménagère. Il s'agit d'un essai ; à la suite de l'expérience qui va être faite, le texte du questionnaire sera soumis à revision et, sans doute, complété et amélioré. R.

Séance plénière de l'U. I. P. G. — Le jeudi 21 octobre, l'U. I. P. G. a tenu séance plénière en l'Aula de l'Ecole de Commerce. La partie administrative prestement expédiée, la section de chant des dames introduit le rapport de Mlle Blanc sur l'enseignement du chant à l'école primaire par l'exécution fine et nuancée du « Mois de Marie », de Dalcroze.

C'est une fort belle profession de foi pédagogique que le rapport de Mlle Blanc, écrit dans une langue vive, chaude, colorée, toute vibrante de conviction. Nous aimerions à en retrouver l'essentiel au moins dans l'*Educateur* pour en inspirer notre enseignement. Il fait si bien la part de l'art et de la joie dans nos programmes utilitaires ! Il contient tant de suggestions heureuses, il proclame tant d'amour vrai et compréhensif pour la masse laborieuse du peuple, que l'école primaire, en s'arrogeant le droit d'instruire, se crée le devoir « d'élever » au sens strict du terme !

« La pratique de la musique en général, dit Mlle Blanc, qu'il s'agisse du chant ou d'un instrument, contribue à l'amélioration de la valeur morale des individus. Tel ouvrier, tel employé, qui lui consacre ses loisirs, y trouve toujours un

plaisir sain, et, si son développement musical est plus poussé, des joies pures et profondes qui résisteront parfois aux pires vicissitudes de la vie. »

Le rapporteur, dans son étude très fouillée, fait avec raison, dans le programme musical de l'école primaire, la part très large au chant qui contribue à la santé physique autant qu'à la santé morale, et qui au delà de la vie scolaire « doit rehausser toutes les manifestations de notre vie nationale ».

L'oratrice, qui prêche d'exemple en vouant son beau talent à toutes les fêtes de l'U. I. P. G. et en entraînant ses collègues à partager ses goûts et son enthousiasme, pose en principe ces conclusions :

1. L'enseignement du chant doit figurer au programme minimum comme au programme de développement.

2. Il comprend un enseignement théorique du solfège et la pratique même du chant.

3. Il convient qu'à l'école primaire la pratique du chant ne soit, en aucun cas, et quelle que soit la méthode adoptée, sacrifiée à l'enseignement théorique.

4. L'adaptation d'une méthode conforme aux principes pédagogiques admis par la Commission des réformes doit être étudiée.

5. La préparation des maîtres doit être en rapport avec les exigences de leur enseignement.

6. Le Département de l'Instruction publique serait bien inspiré en subventionnant, pour cette branche de l'enseignement, des cours de vacances, comme il le fait pour la gymnastique.

L'éminent musicien pédagogue dont s'honore notre pays, M. Jaques-Dalcroze, avait bien voulu répondre à l'appel de l'U. I. P. G. et parler de l'admirable méthode qu'il a conçue en l'appuyant à la fois sur son génie musical et de longues et patientes recherches. Dans une causerie improvisée, étincelante de verve et de cet esprit qui est la fleur du bon sens, Jaques-Dalcroze développe les idées qui lui sont chères. Il dénonce l'antagonisme qui marque, chez nous plus qu'ailleurs, le mouvement intérieur de l'âme et des sentiments et son expression extérieure par le geste et l'attitude. Il dit combien il serait meilleur pour des êtres appelés à vivre en société, de pouvoir le pénétrer par le rythme qui serait la physionomie tangible de l'être intime.

Il renforce de toute son autorité les thèses soutenues par Mlle Blanc et convainc tous les auditeurs de la nécessité d'adapter sa méthode aux possibilités d'un enseignement primaire et de préparer des adeptes dans le jeune personnel.

C'est sur cet espoir que se termine une séance exceptionnellement riche en idées neuves et précises. L. H.

U. I. P. G. Section des messieurs. Assemblée générale ordinaire du 18 novembre 1920. — Au début de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de M. Louis Munier, inspecteur, décédé le 11 novembre, à l'âge de soixante-treize ans. C'est une figure aimée et caractéristique qui vient de disparaître, un homme excellent qui fut, — ainsi que le souligne le président, — « un chef juste et bon, et le meilleur des amis ».

M. Atzenviller propose que l'U. I. P. G. prenne l'initiative d'une revision de la loi dite des « incompatibilités ». L'orateur démontre l'injustice de cette loi,

qui crée une classe de demi-citoyens, électeurs mais non éligibles. Il prouve qu'à diverses reprises, la présence de quelques-uns de nos collègues au Grand Conseil aurait été désirable, non seulement pour la défense de nos intérêts, mais aussi lors de la discussion de questions se rapportant à l'enseignement ; certains députés ont cru devoir émettre à cette occasion des théories pédagogiques quelque peu abracadabrantes. L'exposé clair et solide de M. Atzenviller est accueilli par les applaudissements unanimes de l'assemblée : une Commission étudiera les moyens dont dispose l'Union pour lancer cette initiative.

La situation des stagiaires et sous-régents fait l'objet d'une longue discussion. La loi actuelle veut qu'un sous-régent en fonctions depuis cinq ans soit promu au « grade » de régent. Cette disposition constitue un empêchement à la nomination de nouveaux sous-régents. En effet, le nombre des classes n'augmente pas et d'autre part les fonctionnaires âgés qui désirent prendre leur retraite sont peu nombreux, à cause de l'insuffisance de la pension. Dans ces conditions, le nombre des postes vacants est limité, et le Département hésite à nommer des sous-régents, lesquels, au bout de cinq ans, doivent devenir des régents ; si à ce moment, aucun poste n'est vacant, on verra des régents « sans classe ». La conséquence de tout ceci est l'augmentation de la durée du stage ; les jeunes fonctionnaires se plaignent de la longueur de cette période ; il semble, en effet, que le Département ouvrant chaque année un concours pour plusieurs postes de stagiaires, contracte de ce fait un véritable engagement moral et qu'il a le devoir d'assurer aux jeunes gens engagés les moyens de vivre convenablement.

En fin de séance, le Comité demande à l'assemblée son avis sur l'obligation pour chaque sociétaire de s'abonner au Bulletin, — nouvellement créé, — de la Société pédagogique romande. M. Joray se prononce contre le principe de l'obligation, principe défendu avec vigueur par MM. Dottrens et Laravoire. Après une discussion longue et animée, une proposition de M. Joray, — ajournement de la votation, — est acceptée à une grande majorité.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Nous recevons lundi soir de copieux extraits d'une brochure énergique et éloquente du Comité de la S. P. N., adressée à tous les députés en guise d'appel en faveur des revendications du corps enseignant primaire du canton de Neuchâtel. Il nous est matériellement impossible de les publier cette semaine, vu l'heure tardive à laquelle ils nous parviennent. Nous exprimons à nos collègues neuchâtelois nos félicitations pour leur belle attitude corporative et notre sympathie dans la lutte qu'ils soutiennent pour une cause juste entre toutes. (*Réd.*)

DIVERS

Enseignement ménager. — Le Comité directeur de la Fédération internationale pour le développement de l'enseignement ménager s'est réuni le 23 octobre à Fribourg, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Python, président de la Fédération. Pour répondre à la demande de divers pays d'Europe et d'Amérique, il a décidé l'organisation d'un troisième congrès inter-

national qui aura lieu à Strasbourg du 28 au 31 juillet 1921 et en a arrêté le programme. Ce programme, très complet et très intéressant, peut être obtenu auprès du Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg. Il comprend les douze points suivants :

I. L'enseignement ménager dans les divers pays depuis le Congrès de Gand.
II. L'enseignement ménager à l'école primaire.
III. L'enseignement ménager, branche de formation générale pour l'éducation et l'instruction des jeunes filles de toutes conditions.
IV. La science ménagère à l'Université.
V. Rapports de l'enseignement ménager et de l'éducation familiale.
VI. Rapports de l'enseignement ménager et de l'éducation professionnelle.
VII. Ecoles ménagères agricoles.
VIII. L'enseignement ménager post-scolaire.
IX. L'enseignement normal ménager.
X. Inspection de l'enseignement ménager. — Devoirs de l'inspection.
XI. Dans quelle mesure les écoles ménagères peuvent-elles aider à l'amélioration des conditions sociales au point de vue du logement populaire, de la nourriture, de l'hygiène infantile, de la consommation et des achats coopératifs, des prix excessifs, de la falsification des denrées ?
XII. Formation professionnelle des domestiques dans la famille (examen obligatoire). Orientation professionnelle.

Une assemblée tenue à Strasbourg le 29 octobre sous la présidence de M. Genoud, secrétaire de la Fédération internationale de l'enseignement ménager, a constitué un Comité local d'organisation qui sera présidé par M. Roux, directeur de l'enseignement technique d'Alsace-Lorraine. Il y a été réservé que seuls les ressortissants des pays alliés ou membres de la Société des Nations ou demeurés neutres pendant la guerre seront invités à participer à ce Congrès.

Le premier congrès international avait eu lieu à Fribourg en 1908, le deuxième à Gand (Belgique) en 1913.

Pro Juventute. — L'organisation de cette institution vraiment nationale s'est considérablement perfectionnée. Outre ses organes centraux qui siègent à Zurich, elle possède des secrétaires de district chargés d'organiser la vente des timbres et des cartes, dont le produit est destiné à venir en aide aux œuvres d'éducation et d'assistance pour la jeunesse.

La plus grosse part de la recette de cette année sera, comme d'habitude, affectée aux œuvres locales, dans la contrée même où elle est recueillie. En outre, une certaine somme sera attribuée au nouvel « Asile pour enfants nécessiteux et maladifs », que nos confédérés tessinois désirent créer.

En appelant les écoliers à collaborer au succès de l'œuvre, *Pro Juventute* agit dans l'esprit de ses fondateurs : il ne s'agit pas seulement de secourir ceux qui souffrent, il faut encore habituer ceux qui donnent à l'action désintéressée pour la patrie et pour les enfants déshérités. L'action de secours se double ainsi d'une action éducative tout aussi bienfaisante à un autre point de vue.

Voilà pourquoi il faut que le succès de la vente de décembre ne soit pas moindre que les précédents, et qu'il les dépasse encore si possible.

Sans feu ni lieu. — On nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'œuvre qui s'est fondée sous ce nom, et qui est présidée par Mme Guignard à Paudex. Bien que les parties de la France restées intactes donnent aux malheureux enfants des régions dévastées l'hospitalité à laquelle ils ont droit, il est toutefois un grand nombre de ces malheureux qui devront encore passer plusieurs hivers sans un abri suffisant. Il y a parmi eux des milliers d'orphelins. « Sans feu ni lieu », comité suisse pour l'hospitalisation des enfants de la France dévastée, a fait appel aux familles qui seraient disposées à prendre à leur charge, pendant quelques semaines, un ou plusieurs enfants. Cet appel a trouvé un accueil empressé, et un premier convoi de 200 enfants arrivera incessamment à Lausanne. Il en restera toutefois plusieurs à placer, et le Comité de l'œuvre serait reconnaissant aux maîtres et aux maîtresses qui voudraient bien faire connaître l'œuvre autour d'eux. Tous renseignements seront donnés par la présidente désignée ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE

La maison Jeheber, à Genève vient d'éditer trois ouvrages traduits de l'allemand.

Dans *Resli* et *Encore Resli*, Elisabeth Muller conte gentiment quelques épisodes de la vie d'une fillette élevée dans une cure de campagne. Le fond est excellent, l'auteur visant avant tout le développement des qualités du cœur. Malgré tout le soin de la traductrice, Mme Mærky-Richard, le dialogue a probablement perdu sa saveur primitive; mais c'est là un trait commun à toutes les traductions, et nous n'insistons pas. Les mamans qui ont à éduquer des fillettes de neuf à quatorze ans pourront lire et commenter avec elles les aventures de Theresli, au cours de ces dimanches gris, froids ou humides que l'hiver nous ramène.

Cruel devoir, d'Erich Erichsen, traduit par M. Hollatz-Bretagne, nous ramène en plein dans la grande guerre. Un jeune Danois du Schlesvig, fils unique et fiancé, a rempli fidèlement son devoir dans l'armée allemande dont il ne partageait ni l'enthousiasme primitif, ni les désirs de conquête, ni la foi dans l'issue finale du conflit.

Situation affreuse qui fut celle de beaucoup pendant les années terribles.

Fort bien traduit, *Cruel devoir* nous montre les choses sous leur vrai jour, sans parti pris ni déclamations fatigantes : c'est un livre à lire, malgré l'impression de tristesse qu'il donne; en le fermant on sera persuadé du beau rôle que peut jouer la Société des Nations dans l'avenir des peuples. E. V.

PENSÉE

Beaucoup de parents entendent ainsi l'éducation. Ils veulent pour leurs enfants du savoir, la connaissance des livres. Riches et pauvres souhaitent que leurs enfants soient tous coulés dans le même moule, pour en faire montre, pour s'en faire gloire. Ils redoutent pour eux la liberté, ils redoutent de voir l'enfant se développer à sa façon. Et, parce que c'est là ce que rêvent les parents, l'école est faite de manière à les satisfaire, — une école livresque où chaque classe ressemble à toutes les autres classes, où chaque siège ressemble à tous les autres sièges, où chaque enfant ressemble à tous les autres enfants. Angelo Patri.

PARTIE PRATIQUE

ORTHOGRAPHE ET VOCABULAIRE

POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR (SUITE)[1].

N° 23. *Lecture-copie.*

cr, cl.

L'aviateur a bouclé la boucle. Il a tourné sur lui-même. La cloche de l'école sonne pour la sortie. Gustave ouvre la porte avec la clé. Louise a sarclé la cour. Elle a creusé un trou. Bernardine sortira de la classe. La vague du lac clapote sur la rive. Julie a peur du cloporte : elle a crié. Justine a une jolie écriture. Hélène regarde une gravure. Elle regarde le tigre. Irma lira : Dieu a créé la terre.

cl	le clou	**cr**	il creuse
la clé	la classe	une écriture	Dieu crée
la cloche	la boucle	elle écrira	crédule
le cloporte	je sarcle	il écrase	il crie

Dictée.

Clélia bouclera le sac de course. Mira a sarclé le blé. Thérèse sortira la dernière de la classe. Hélène écrase le cloporte. Bertha a peur ; elle est crédule. Le père écoute la cloche. La première classe ira à l'église.

N° 24. *Lecture-copie.*

An, man, plan, clan, san, glan, gran, blan.

Ernest a grandi. La capote de Lina est blanche. Elle est garnie d'une églantine avec du ruban bleu. Le hibou est posé sur une branche d'arbre. Mathilde a déchiré la manche de sa robe. Armande a traversé la rivière sur une planche. Ma tante habite la Hollande. Papa mettra sa pantoufle à côté du feu. La viande de la vache est savoureuse.

maman	la manche	dimanche	la plante
une anse	la planche	blanche	il plante
la bande	la glande	grande	la viande
le ruban	une églantine	Armande	dans
la tante	la Hollande	elle danse	(s final)
la pantoufle	une branche	il commande	

Dictée.

Dimanche Armande a revêtu sa robe blanche avec une capote bleue. Elle a trouvé une églantine rose sur une branche d'arbuste. Elle a pris la fleur. Une épine a été plantée dans sa figure. Elle a crié, pleuré de douleur. La maman l'a pansée. Armande est guérie.

N° 25. *Lecture-copie*

r, R. pr, br, vr, cr, gr, dr, fr, tr.

La vache broute l'herbe du pré. Elle broute le trèfle. Le petit de la chèvre est le cabri. Maman achète de la crème. Irma regarde le tigre de la gravure.

[1] Voir l'*Educateur* des 12 juin, 21 août, 18 septembre et 6 novembre 1920.

André est né le huit avril. Jean a trouvé une fleur de primevère. Elise a une blouse propre. La prune a mûri sur la branche. La lame du sabre est tranchante. J'achète de la poudre de rhubarbe.

pr	vr	fr	gr
la prune	le livre	le frère	le tigre
la primevère	il délivre	franche	la gravure
propre	avril	frire	grand
apprise	**tr**	**cr**	grande
approuvé	il traverse	écrire	gros
la preuve	la tranche	l'écriture	grosse
br	elle tricote	la cravate	gras
le sabre	il trouve	il écrase	grasse
le cabri	être	la crème	la grappe
l'arbre	le triple	la croûte	la grippe
l'abri	notre	crotté	
octobre	votre	la crosse	
la branche	**dr**		
la brise	la poudre		
	le dragon		

Dictée.

Notre fenêtre a le brise-bise déchiré. Armand achète une cravate neuve. Le sabre du dragon est grand. Une poule a traversé notre route. Irma a une tranche de tarte à la rhubarbe. Le frère de Thérèse est né le huit octobre. Pour être franche, Marthe dira la vérité.

N° 26. *Lecture-copie.*

Un, lun, mun, brun.

Dimanche le père ira à l'église. Lundi Armande ira à l'école. Mardi Clara a vu un homme avec un habit brun. L'homme habite à Vouvry. Il a un petit cheval brun. Mercredi est une grande journée pour Thérèse. Elle finira sa huitième ou sa neuvième année. Jeudi Alfred fera une course. Samedi Arthur mesurera la grandeur de notre table. Elle a le triple de la vôtre.

un	commun	un homme
lundi	brun	un habit blanc

Dictée.

Dimanche la grande fille ira à l'église libre. Lundi Armande fera un problème. Mardi Charlotte coudra un habit brun. Mercredi Ernest a vu un cheval blanc. Jeudi Gustave finira sa neuvième année. Samedi madame Emilie doublera la veste de Frédéric. Un homme a mesuré la grandeur de notre salle.

N° 27. *Lecture-copie.*

on, mon, ton, son, ron, bon.

Léon a déchiré son pantalon du dimanche. Le canon gronde à notre frontière. Ton oncle est-il dragon? Non, il est artilleur. On a grondé Madelon pour son étourderie. Ida recoudra un bouton. Mon père achète un mouton blanc. Julia a joué du violon. Anna est blonde. La terre est ronde. Ton oncle est-il malade?

Oui, on lui a arraché un ongle. Ida écoute la chanson du pinson. Ecoute la chanson du grillon dans l'herbe fleurie.

on	le mouton	la montre	le flacon
mon	le lion	le savon	*exceptions*
ton	le dragon	on gronde	bonne
son	le pantalon	pondre	elle donne
le son	le bouchon	le pinson	le bonheur
bonbonne	un cochon	le bonbon	(le malheur)
un oncle	le canon	la seconde	
un ongle	la chanson	le monde	

Dictée.

Ecoute Madelon, la jolie chanson du grillon dans l'herbe fleurie. Le flacon a un bouchon de cristal. Le dragon a un pantalon bleu. Mon oncle a tué un cochon gras. On fera une dictée à la seconde heure. Julia Besson a oublié son savon à la douche. On la grondera.

(*A suivre.*) L. Cantova-Chausson.

DESSIN

La composition décorative au degré inférieur.

On peut enseigner la composition décorative de deux façons différentes, soit : par le travail collectif, un dessin unique étant fait par tous les élèves, soit par le travail individuel, chaque élève faisant un dessin tout à fait personnel. Ces deux manières sont bonnes ; la première pourra être utilisée pour des démonstrations ; mais la deuxième aura toujours la préférence des élèves ayant tant soit peu d'initiative. Les tout petits élèves même se passionnent pour ces recherches décoratives et les résultats obtenus prouveront souvent que l'imagination des enfants crée des choses absolument étonnantes.

A ce sujet, il nous paraît intéressant de présenter, avec les clichés ci-joints, la reproduction de quelques dessins faits dans une classe de degré inférieur de Lausanne, dirigée par Mlle B.

Dans cette classe l'imagination et l'observation sont continuellement tenues en éveil ; les élèves dessinent aussi souvent que possible les choses qu'elles ont observées. Les plantes, naturellement, sont fortement mises à contribution pour les leçons de dessin.

De temps en temps il est question d'arrangement décoratif, du décor d'un objet, et, dans le cas qui nous occupe, c'est la décoration d'une assiette qui va intéresser les élèves.

Les essais décoratifs se font d'abord sur l'ardoise ; ils sont quelquefois maladroits mais rarement insignifiants. Quelques critiques bienveillantes rappellent à ces petits artistes que tout n'est pas parfait et les travaux se modifiant peu à peu finissent, malgré leur naïveté, par être intéressants.

L'émulation, mise en jeu, n'est pas le moindre facteur du bon résultat obtenu.

Les quatre croquis illustrant ces notes sont choisis, non parmi les meilleurs,

mais parmi les plus typiques. Ils ont été décalqués le plus sincèrement possible. Dans tous, on devine la recherche du rythme et de la symétrie ; les distances sont en général bien observées, quoique aucun instrument n'ait servi au report des motifs. Quelques-uns de ces dessins rappelleraient même les décors de nos vieilles poteries rustiques.

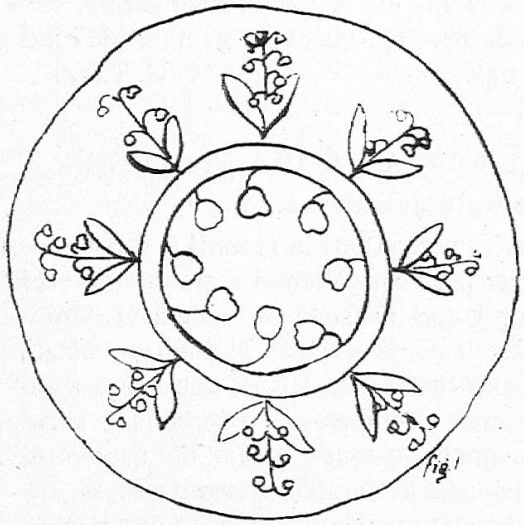

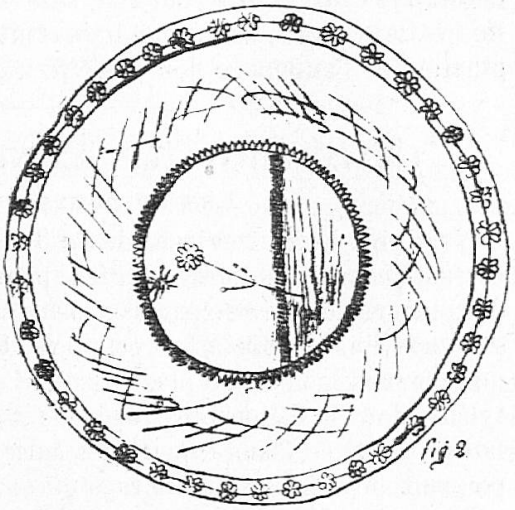

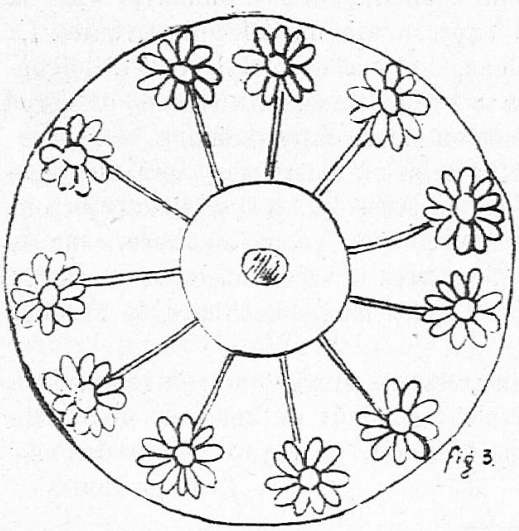

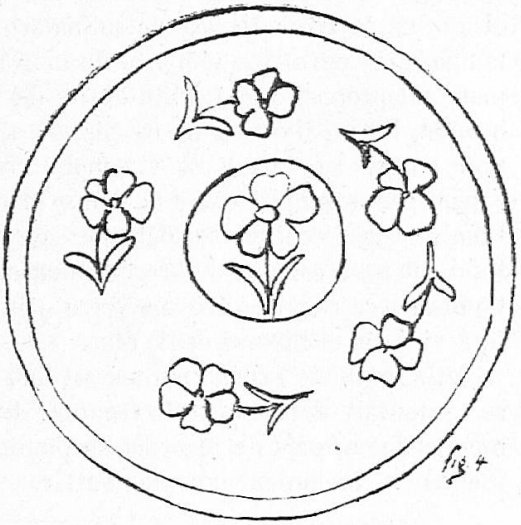

Après l'achèvement des travaux de ce genre, il serait intéressant de les exposer dans la classe pour les comparer et en faire une critique ; ce serait un encouragement pour tous les élèves bons et mauvais.

A Noëlle, auteur du dessin fig. 1, on pourrait faire remarquer que les fleurs placées sur le fond de l'assiette ne sont qu'une surcharge inutile, surtout parce qu'elles sont trop grandes par rapport au joli rameau de muguet fort bien disposé sur le bord.

Colette, qui a fait le dessin fig. 2, a compliqué son travail en faisant des motifs un peu petits ; la couronne de fleurettes est cependant très gracieuse.

Edmée et Clotilde, qui ont composé les dessins nos 3 et 4, ont toutes deux fait une erreur de proportion ; le fond de l'assiette est trop petit. En modifiant celui-ci, le décor subirait naturellement des changements importants.

Il paraît certain, après avoir vu ces quelques exemples, que la composition décorative *individuelle* peut être faite de temps en temps, et avec succès, dans les petites classes ; ce facteur important du développement du goût et de l'imagination de l'enfant ne doit pas être négligé. G. Payer.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les couleurs complémentaires.

Voici une jolie expérience de fin d'année, permettant la visibilité directe des couleurs complémentaires : Faites apporter par vos écoliers des plaques de verre de couleur. Les verres rouges ou bleus, ou jaunes se trouvent facilement. Munissez-vous d'une lampe à fort éclairage. Une lampe électrique à filament métallique, de cent bougies ou plus, convient parfaitement. A défaut, une lampe à acétylène, dont la flamme est très blanche, serait excellente, ou encore une grosse lampe à pétrole, dans lequel vous auriez ajouté quelques boules de naphtaline, pourrait aussi servir. L'éclairage d'une lampe à arc voltaïque serait l'idéal.

Si une muraille de la classe est blanche, elle servira fort bien d'écran lumineux, sinon tendez verticalement une toile blanche. Faites l'obscurité dans la classe, après avoir disposé votre matériel expérimental de la façon suivante : La lampe, plus ou moins éloignée du mur blanc, doit l'éclairer vivement. L'éloignement est proportionnel à l'intensité de la source lumineuse. Interposez un corps opaque, tel un livre ou un cahier, ou même un élève, entre la lampe et le mur. Son ombre se détachera vivement contre celui-ci. Interposez alors un verre rouge, par exemple, entre la lampe et l'écolier. Aussitôt les spectateurs verront l'ombre de l'écolier se détacher en vert, couleur complémentaire, sur le fond rouge. C'est une ombre lumineuse. Remplacez le verre rouge par un vert ; l'ombre sera rouge. Avec un verre jaune, l'ombre complémentaire de l'écolier sera violette et inversément, etc.

Cette méthode expérimentale est fort intéressante encore que peu connue. On se contentait auparavant de regarder fixement pendant un moment un dessin monochrome, puis de regarder au plafond blanc, où l'on voyait se peindre virtuellement la couleur complémentaire. Dr Paul Jomini.

LEÇON DE CHOSES

Le pétrole et la lampe à pétrole.

Matériel. — Lampe à pétrole, bidon à pétrole. — Un verre, un godet ou une boîte à cirage, une soucoupe. — Copeau de bois, papier, chiffon découpé en bandes de 1 cm. de large. — Lame de verre ou de métal. — Verre de lampe ou tube de verre. — Bouchon de liège.

Expériences et observations. — Observer une *lampe à pétrole* et énumérer ses

différentes parties : le réservoir (en quoi ? qu'y verse-t-on ?), la mèche (en coton), le bec et la galerie (en laiton, pourquoi des trous à la galerie ? pourquoi une mèche circulaire ?) le verre (sans verre pas de tirage), l'abat-jour (en quoi ? son utilité ?).

Dans un verre, verser un peu de *pétrole*. Observer sa *couleur*, sentir son *odeur*. Verser de l'eau dans le verre. Le pétrole *surnage*. Il est donc moins dense que l'eau. Laisser tomber une goutte de pétrole sur une feuille de papier blanc : tache ressemblant à une tache d'huile.

Verser un peu de pétrole dans un *godet* ou une *boîte à cirage*. Y plonger une allumette enflammée. L'allumette s'éteint, le pétrole ne s'enflamme pas.

Plonger dans le liquide un *copeau de bois*, un *morceau de papier*, un *bout de chiffon*. Approcher l'allumette. Ces objets s'enflamment tous. Le pétrole devient donc dangereux et très inflammable quand il imprègne ainsi un corps combustible.

Rouler en mèche une bande de chiffons de quelques centimètres de longueur. Placer cette mèche dans le godet. Observer. Le pétrole *monte* dans la mèche. Au bout d'un instant on peut allumer. Le pétrole qui continue à monter par *capillarité* alimente la combustion. (Importance de la capillarité, mouvement d'un liquide sur un solide. Observer l'ascension de l'*encre* dans le bâton de craie posé dans l'encrier. Rappeler l'ascension du *café* dans le morceau de sucre, de l'*eau* dans la terre d'un pot de fleurs posé dans une cuvette, de l'*eau* encore imprégnant la terre autour d'une source.) Mais la mèche *fume*. Approcher au-dessus une soucoupe ou un objet métallique. Constater le dépôt de *noir de fumée*. C'est du *charbon*. Ainsi le pétrole liquide renferme un corps solide : du *charbon* ou *carbone*.

Régler la combustion de la mèche fumeuse de la lampe improvisée en couvrant le godet d'une lame de verre ou de métal, le bout de la mèche seul sortant à l'extérieur (comparer aux actions de monter et de baisser la mèche de la lampe à pétrole). Couvrir la flamme fumeuse d'un tube en verre ou d'un verre de lampe : le tirage attire la combustion, plus de dépôt de carbone.

Poser sur le pétrole du verre dans lequel on a versé de l'eau *une rondelle de liège* découpée dans un bouchon, traversée par une mèche minuscule en chiffon roulé et allumer. L'eau n'empêche pas le pétrole de brûler : *on n'éteint pas du pétrole avec de l'eau,* mais en arrêtant la combustion avec de la cendre, du sable, un torchon (éteindre ainsi les copeaux de la première expérience).

Le pétrole du commerce est extrait du *pétrole brut*. D'où vient ce dernier ? Image représentant une exploitation de pétrole en Russie, en Roumanie ou en Amérique. Le mot *pétrole* signifie *huile de pierre*. Pourquoi ? (*L'Ecole et la Vie.*)

ÉCOLES SECONDAIRES RURALES DU CANTON DE GENÈVE
Examens annuels de 1920.

DICTÉE

Les fourmis constituent un des groupes les plus intéressants, non seulement de la classe des insectes, mais encore du règne animal tout entier. Il est peu d'animaux chez lesquels l'intelligence et les instincts d'association soient arrivés à un aussi haut degré de développement.

L'espèce la plus commune chez nous est la fourmi rousse. Elle établit ordinai-

rement sa demeure dans les bois, au pied des chênes, là où le fourré n'est pas trop épais. Vous avez rencontré souvent de ces fourmilières : ce sont de petits monticules dont la surface est parsemée de brins de chaume, de morceaux de bois, de cailloux et de terre. Tous ces matériaux semblent d'abord disposés sans ordre, mais si d'un coup de pioche vous défoncez la toiture du nid votre regard pourra pénétrer à l'intérieur. Aussitôt tout s'agite dans la fourmilière. Les individus qui l'habitent arrivent en foule et, avec une activité et une agitation fébriles, se mettent en devoir de réparer la brèche. Avant que ce travail soit achevé, vous aurez eu le temps d'admirer la disposition intérieure de la fourmilière ; vous verrez les brindilles de bois disposées avec un ordre parfait, de façon à circonscrire des chambres, des avenues, des couloirs réguliers et assez larges pour permettre aux insectes d'y circuler librement. Ces bûchettes se soutiennent réciproquement et sont disposées avec tant d'art qu'elles ne peuvent pas s'affaisser les unes sur les autres.

COMPOSITION

Un verger en fleurs.

ARITHMÉTIQUE (*garçons et filles*).

1re année. — Les olives donnent le 10 $^1/_4$ % de leur poids d'huile ; combien 13 hectolitres d'olives donneront-ils de litres d'huile si l'hectolitre d'olives pèse 43 kilogrammes et si la densité de l'huile est de 0,915 ?

Un négociant vend le $^1/_3$ des marchandises qu'il possède avec un bénéfice de 12 %, le $^1/_5$ avec une perte de 3 % et le reste avec un bénéfice de 5 $^1/_2$%. Combien gagne-t-il ou perd-il pour cent sur la vente totale ?

GÉOMÉTRIE (*garçons seulement*).

Une pyramide de 0 m. 75 de hauteur a pour base un carré de 1 m. 20 de contour. Quel est son volume ?

COMPTABILITÉ (*filles seulement*).

Etablissez le compte de caisse d'une ménagère pendant la première quinzaine de mai.

ARITHMÉTIQUE (*garçons et filles*).

2e année. — Dans une entreprise, A a fourni 10 800 francs pour 9 mois ; B 8100 pour 15 mois et C 9600 pour 16 mois. Le gain total est de 4000 francs ; que revient-il à chaque associé et à quel taux ont-ils placé leur argent ?

Une caisse renferme 25 kilos de thé à 10 fr. 40 ; combien faudra-t-il y ajouter de kilos à 8 francs pour que le mélange vaille 9 francs le kilo ?

GÉOMÉTRIE (*garçons seulement*).

Un triangle équilatéral a m. 0,18 de contour. Quelle est sa surface ?

COMPTABILITÉ (*filles seulement*).

Etablissez le compte de caisse d'une ménagère pendant la première quinzaine de mai.

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.

Dites ce que vous savez des principaux ports de la Méditerranée et des mers adjacentes.

Dites ce que vous savez de Louis XIV.

Communiqué par C. VIGNIER, *inspecteur des écoles.*

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Edition J.-H. JEHEBER

GENÈVE — 20, rue du Marché.

Vient de paraître :

LES MIRACLES DE L'AMOUR

par O.-S. HARDEN

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES : Essayez d'employer la bonté. — Le rêve de la fraternité. — Maîtres et serviteurs. — Bonheur par le travail. — Comment alléger nos peines. — Nos frères inférieurs selon St-François d'Assise. — Semez vos fleurs le long du chemin. — L'héroïsme du foyer. **PRIX 6 FRANCS.**

Projections à l'école.

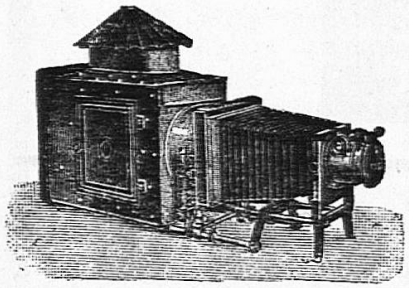

Appareils complets pour dispositifs fr. 120 à 200.

Appareils pour cartes postales, fr. 65.

Démonstrations sur demande.

R. Spörri, opticien, **BIENNE, rue de Nidau.** P.4037U.

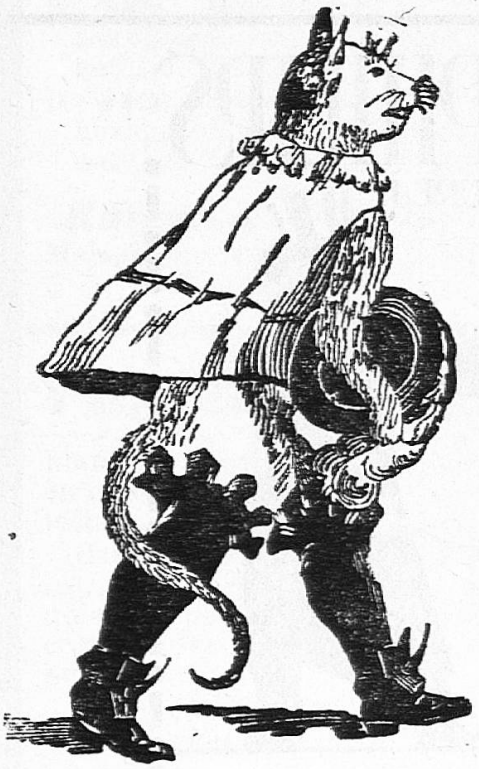

Prix-courant de nos articles avantageux

Bottines Boxcalf pour hommes forme élégante	Fr. 29.75
Souliers forts pour la campagne .	» 25.50
Bottines pr dames tige haute 36/42	» 29.75
Richelieu pr dames chevreau bout vernis.	» 22.50
Pantoufles tissus noir semelle cuir et talon série hommes et dames	» 3.95
Pantoufles montantes feutre gris semelle feutre et cuir avec chiquet pour hommes et dames. . . .	» 13.75
Babouches lisières bien ouatés No 36 à 42	» 7.75
Blaquets pour ferrer les souliers les 5 paquets	» 1.—

ÉCHANGE

Envoi contre remboursement

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

PAUL SAVIGNY & Cie
FABRIQUE D'ARTICLES POUR
PHOTOGRAPHIE ET PROJECTION
FRIBOURG (Suisse)
Boulevard de Perolles 59.

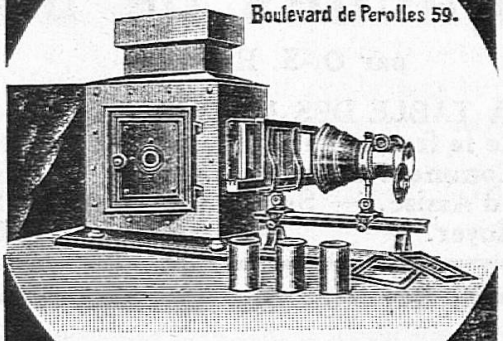

SEULE MAISON
MANUFACTURANT SES MODÈLES
ENTIÈREMENT EN SUISSE

ACCORDAGES DE PIANOS

M. GINDROZ, fils, à AVENCHES, élève de M. le professeur Jean Huber, est recommandé à la bienveillante attention des institutrices et instituteurs de la région.

LES LAMPES PHILIPS
SONT LES MEILLEURES.

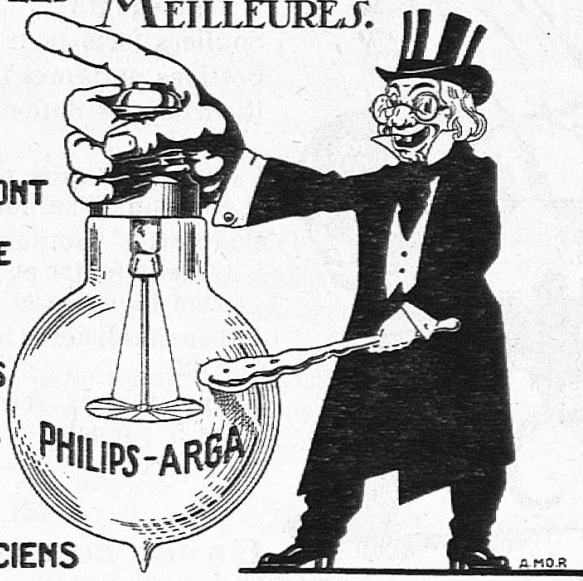

ELLES SONT
EN VENTE
AUPRÈS DES
SERVICES
ELECTRIQUES
ET
ELECTRICIENS

Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne
S. A. AMPÈRE, Lausanne.
« VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT »

P. 15659 L.

Crayons

Nous offrons les marques suivantes à des prix exceptionnels et très avantageux :

N° 238, Schwanhauser, forme hexagonale, poli rouge N° 2 la grosse **7.20**

N° 100, Lyra, forme ronde, poli rouge, N° 2 la grosse **9.80**

N° 915, Lyra, crayon pour école forme hexagonale, poli rouge, Nos 2 et 3 la grosse **9.80**

N° 280, Crayon Rafael, Joh. Faber, forme ronde, poli, Nos 1-3 la grosse **11.90**

N° 301, Crayon Dessin Joh. Faber, forme hexagonale, poli rouge, N° 1-4, la grosse **16.—**

N° 7601, Crayon Pestalozzi A. W. Faber, forme hexagonale, poli Nos 1-3 la grosse **13.50**

N° 125, Hardtmuth, forme ronde, non poli, N° 2 et 3 la grosse **12.50**

Crayon Antenen en bois de cèdre, forme hexagonale, poli rouge, N° 2 et 3, la grosse **18.—**

N° 230, Hardtmuth, forme hexagonale, en bois de cèdre, poli naturel, N° 2 et 3 la gr. **25.—**

N° 110, Hardtmuth, forme hexagonale en bois de cèdre, poli naturel, Nos 1-5, la gr. **31.30**

Kaiser & Cie, Berne

Maison spéciale pour fournitures d'école.

Gommes à effacer

pour écoles et cours de dessin en bonnes qualités à des prix réduits.

Gomme Record, 80 pièces à la livre **4.90**

Gomme Anker, 80 pièces à la livre **6.—**

Gomme Pestalozzi, 80 pièces à la livre **6.—**

Gomme National, 80 pièces à la livre **6.80**

Gomme à la Marque de l'ours, 60 et 80 pièces à la livre **6.80**

Gomme Japonaise, Marque «Futschikato», 60 et 80 pièces à la livre **4.80**

Gomme Eclair, Ia qual., 20, 50, 100 pièces à la livre **6.50**

Gomme Idéal, 5, 20, 40 pièces à la livre **8.—**

Gomme Crocodile, 12, 18, 20, 30, 40, 50, 60, 100 pièces à la livre **9.60**

Gomme velours, 16, 20, 40 pièces à la livre **9.60**

Gomme Apis, 4, 12, 20, 30, 40, 60 pièces à la livre **11.50**

Gomme Eléphant, à 5, 12, 20 30 pièces à la livre **13.50**

Gomme Ronca, dont la qualité invariable est préférée à la gomme AKA, marque connue qui n'est pas obtenable.

Prix spéciaux par quantité, échantillons et offres sur demande.

Kaiser & Cie, Berne

Maison spéciale pour Articles de dessin.

Papier à dessin

blanc ou teinté, à bon marché et en qualités supérieures pour écoles techniques et cours de dessin.

Cahiers à dessin, blocs pour écoles, blocs à dessin, album à esquisses, porte-feuilles à dessin, craie à dessin, pinceaux, godets pour lavis.

Catalogue, échantillons et offres sur demande.

Matériel pour le dessin

Règles carrées ou plates, échelles de précision, équerres, planche à dessin, tés à dessin, pistolets, mètres articulés. Boîtes de mathématiques. Couleurs pour aquarelles. Encres de Chine et couleurs liquides. Boîtes de couleurs en tablettes, en godets et en tubes de toutes les marques approuvées de première qualité. Prix très avantageux, offres et échantillons sur demande.

Meilleure source :

KAISER & Cie, BERNE

NOUVEAUTÉS CHORALES

Chœurs à quatre voix d'hommes a cappella :

3204.	*Barblan, E.*	Sache aimer	Fr. 0.50
3205.	—	La divine basse	» 0.50
2824.	*Bovy-Lysberg, C.*	Sur la montagne	» 0.50
2827.	*Combe, E.*	Au printemps	» 0.40
3226.	*Cattabeni. F.*	Pour le jour des morts	» 0.70
3176.	*Hæmmerli, L.*	Le moissonneur	» 0.35
2839.	*Hanni, C.*	La montée à l'alpage	» 0.35
3281.	*Jaques-Dalcroze, E.*	Libre Helvétie	» 0.40
3400.	—	Les feux du 1er août	» 0.50
3253.	*Mendelssohn, F.* / *Spohr, L.*	Sérénade / Eloge du chant	» 0.50
3254.	*Mendelssohn, F.*	Banquet d'adieux	» 0.60
3288.	*Metzger, F.*	L'Edelweiss (texte fr. et all.)	» 0.40
3287.	—	Le mal du pays	» 0.70
3255.	*Mozart, W. A.*	Chanson bachique	» 0.70
2990.	*Pesson, Ch*	Les chanteurs	» 0.60
3252.	*Schumann, R.*	Chantons, rions	» 0.60
3114.	*Snell, E.*	Chalet abandonné / Matin d'hiver	» 0.35
3384.	—	Nocturne	» 0.35
3259.	*Wagner, R.*	Chœur des pèlerins	» 0.60

Chœurs à quatre voix mixtes a cappella :

3085.	*Chollet, A.*	Je veux t'aimer	Fr. 0.40
3372.	*Doret, G.*	L'absente	» 0.35
3373.	—	La bergerette	» 0.35
3374.	—	La brune	» 0.40
3375.	—	La chanson des adieux	» 0.50
3376.	—	Ils étaient deux	» 0.40
3377.	—	L'ingrate fille	» 0.35
3378.	—	Moïse	» 0.35
3379.	—	La pauvre âme	» 0.35
3380.	—	Rœseli	» 0.35
3399.	*Jaques-Dalcroze, E.*	Les feux du 1er août	» 0.50
3383.	*Snell, E.*	Matin d'hiver / Chalet abandonné	» 0.35

Chœurs à trois voix égales a cappella :

2747.	*Bischoff, J.*	Au delà (3 voix)	Fr. 0.25
3367.	*Doret, G.*	Chant des Suisses (2 ou 3 voix)	» 0.35
2619.	*Jaques-Dalcroze, E.*	La Genève des franchises (2 v.)	» 0.25
2620.	—	La valse du 1er juin (2 v.)	» 0.25
2621.	—	La chanson du joli juin (2 v.)	» 0.25
3490.	—	Les feux du 1er août (1 ou 2 v.)	» 0.40
2753.	*Martin, L.*	Chanson d'avril (3 v.)	» 0.50
2755.	*Nicole, L.*	Brise matinale (3 v.)	» 0.50
2756.	—	Hirondelles (3 v.)	» 0.50
2759.	*Plumhof, H.*	Le réveil du printemps (3 voix)	» 0.25
3264.	*Schubert, F.*	Psaume 23 (4 v.)	» 0.50
2878.	*Senger, H. de*	Chant de noces (2 v.)	» 0.25
2879.	—	le même à 3 voix	» 0.30

NOEL : Très grand choix de Noëls en tous genres
Envois en examen.

FŒTISCH FRERES S. A., Editeurs, à Lausanne
Neuchâtel et Vevey

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE. — E. VISINAND, éditeur responsable

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LVIme ANNÉE — No 50. LAUSANNE, 11 Décembre 1920

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant : Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **J. Tissot**, instituteur, Jolimont 7, Lausanne.
JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.
NEUCHATEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT : Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames : location à l'année.

Solde de la place disponible : 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie : Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Il est temps de songer aux étrennes! L'*Educateur* n'est pas riche, assurément; mais il entend n'être point en reste et, grâce au concours d'amis précieux, il vient vous offrir à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Paul Seippel :* **La Suisse au XIXe siècle.** Ecrits par les hommes les plus compétents, magnifiquement illustrés (plus de 800 gravures), ces *trois grands volumes* constituent une mine inépuisable de renseignements sur la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Valeur 30 fr. **15 fr.**

2. *Capitaine de Vallière* : **Le régiment des gardes-suisses de France.** Superbe volume, avec 28 planches et portraits, qui intéressera vivement les lecteurs — nous ne disons pas les lectrices — de nos bibliothèques populaires. Valeur 7 fr. 50. **3 fr.**

3. *A. Vannier :* **La clarté française**, ou *L'art de composer, d'écrire, de se corriger*. Cet excellent ouvrage, dont nous offrons la *quatrième édition*, sera utilisé avec profit par tous ceux qui enseignent l'art difficile de la composition française. Valeur 4 fr. 50. **2 fr.**

4. *Liedbeek, C.-H.*, traduit par le *Dr Jentzer :* **Manuel de gymnastique suédoise.** — Très utile pour la préparation des leçons de gymnastique prévues au programme; nombreux clichés. Valeur 8 fr. **3 fr.**

5. *Paul Chauvet :* **Guide expérimental** pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles. Cet ouvrage rendra de précieux services aux maîtres du degré supérieur. Valeur 2 fr. 40. **1 fr. 20.**

Et voici pour le délassement :

6. *Frédéric Amiguet :* **Les abbayes vaudoises**, histoire des sociétés de tir. Valeur 4 fr. 50. **2 fr.**

7. *Edouard Rod :* **Luisita**. Nouvelle. Valeur 3 fr. (relié). **1 fr. 50.**

8. *Sémène Zemlak :* **Sous le knout.** Roman. Valeur 4 fr. 50. **2 fr.**

9. *Camille Mars :* **Pas jolie.** Roman. Valeur 5 fr. (relié). **2 fr. 50.**

10. *Virgile Rossel :* **Jours difficiles.** Roman. Valeur 7 fr (relié). **3 fr.**

11. **Silence Jardine.** Roman traduit de l'anglais (bien que Silence Jardine soit neuchâteloise par l'éducation); 2 volumes. Valeur 7 fr. 50. **3 fr.**

Enfin, pour donner satisfaction à vos jeunes enfants :

12. **Albums à colorier :** *a*) Pif-Paf-Pouf, **60 cent.**; *b*) Pierre-Paul et leurs amis, **80 cent.**, et *c*) Tous les sports, **80 cent.**, au lieu de 2 fr. et 2 fr. 50 en librairie.

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement. On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Educateur*. Il est permis de commander plusieurs exemplaires d'un même livre.

Nous cherchons à placer

dans famille de pasteur ou d'instituteur, notre jeune fille, âgée de 12 ans, pour apprendre la langue française sous direction amicale. Entrée commencement 1921.

Offres avec prix et tous renseignements sous chiffres **O. F. 2282 Z. à Orell Füssli-Publicité, Zurich.** O.F. c. 6527 Z.

LA REVUE
DE LAUSANNE
ORGANE DU PARTI DÉMOCRATIQUE

est envoyée **GRATUITEMENT** dès ce jour à fin 1920 à tout nouvel abonné d'un an à partir du 1er janvier 1921.

Prix d'abonnement spécial pour les membres du corps enseignant primaire

un an **fr. 12.—** six mois **fr. 6.50.**

On s'abonne par carte postale ou par versement à notre compte de chèques postaux II 76.

J.H. 43583 C ADMINISTRATION DE LA REVUE.

Fournitures d'école et de dessin
Matériel d'enseignement, — Tableaux intuitifs
Fabrication de cahiers pour école

Prix très avantageux. Meilleure source.
Catalogue et offres spéciales sur demande.

Kaiser & Cie, Berne
Maison fondée en 1864.

Changement d'adresse

par simple carte postale à la **GÉRANCE DE « L'ÉDUCATEUR.**

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

ALMANACH PESTALOZZI

1921

Edition pour jeunes filles. Un vol. relié toile souple **Fr. 2.80**

» » » **garçons** » » » **Fr. 2.80**

Extrait de la Préface :

« Chers amis, en donnant à notre petit livre le nom de l'illustre pédagogue Pestalozzi, nous avons voulu simplement suivre ses traces en vous faisant aimer l'étude, en ouvrant à votre esprit de nouveaux horizons. Mais, sachez-le bien, nous regretterions amèrement tous nos efforts si la lecture du présent volume et la vue de toutes les gravures par lesquelles nous cherchons à vous donner des notions justes et précises de ce que vous avez à apprendre, devait vous faire supposer que l'on peut s'instruire sans peine et sans travail personnel. L'école doit être et demeurer pour vous l'apprentissage de la vie. Il faut donc que vous y preniez l'habitude de résoudre des difficultés, de surmonter des obstacles, pour que vous sachiez aussi plus tard triompher des difficultés et des peines de l'existence.

A la suite des longues années de guerre que nous venons de traverser et des bouleversements sociaux qui les ont suivies, le mot d'ordre semble devoir être aujourd'hui : *gagner et jouir le plus possible en travaillant le moins possible !*

Nous vous disons au contraire : « *C'est par le travail seulement et par un travail acharné que la misère actuelle pourra faire place à un avenir plus normal et plus prospère !* »

Quelques appréciations.

Exposition nationale suisse, 1914. « *Almanach Pestalozzi*, la plus haute distinction, **Grand prix**, le seul décerné dans la section de l'instruction. » Le jury était composé de pédagogues suisses distingués. D'après le règlement, le grand prix ne pouvait être décerné que pour « travaux extraordinaires » et pour « services rendus par l'exposant à la généralité. »

Schweizerische Lehrerzeitung. « On ne peut s'imaginer quelle œuvre féconde accomplit l'*Almanach Pestalozzi* ; c'est pour l'éducation un collaborateur de premier ordre. »

« La publication de l'*Almanach Pestalozzi*, dit un de nos quotidiens, est un fait qui rappelle par son utilité générale la publication d'une bibliothèque universelle. »

M. Félix Bonjour, Conseiller national, Lausanne. « Je n'ai eu qu'un regret en lisant l'*Almanach Pestalozzi* ; vous devinez lequel : c'est de n'avoir plus l'âge auquel il est destiné. Avec cet excellent guide, j'aurais sans doute mieux fait mon chemin. »